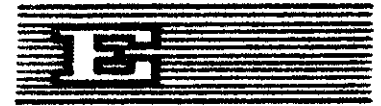


67086



**NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

Distr. : GENERALE

E/ECA/CH.14/28

2 avril 1988

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Neuvième réunion du Comité technique préparatoire plénier

Niamey (République du Niger)

5 - 12 avril 1988

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

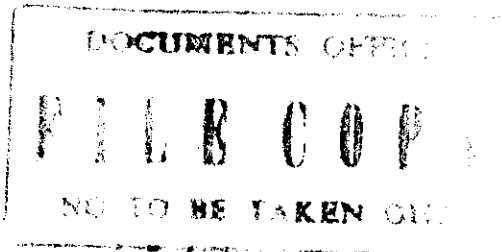
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt troisième session de la Commission/ quatorzième réunion de la Conférence des ministres

Niamey (République du Niger)

14 - 18 avril 1988

Point 6 de l'ordre du jour provisoire**



**RAPPORT BIENNAL D'ENSEMBLE SUR LES ACTIVITES, LES PROGRAMMES DE TRAVAIL,
LE BUDGET DES INSTITUTIONS REGIONALES ET SOUS-REGIONALES
PARRAINÉES PAR LA CEA**

* E/ECA/TPCW.9/1/Rev.1.

** E/ECA/CH.14/1.

RAPPORT BIENNAL D'ENSEMBLE SUR LES ACTIVITES, LES PROGRAMMES DE TRAVAIL,
LE BUDGET DES INSTITUTIONS REGIONALES ET SOUS-REGIONALES PARRAINÉES PAR LA CEA

Partie I : Introduction

1. La résolution 409 (XVI et XVII) adoptée par la Conférence des ministres de la CEA demande de préparer et de soumettre à la Conférence des ministres un rapport biennal sur les activités, les programmes de travail et le budget des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA. Le rapport d'ensemble sur les activités des institutions est établi d'après les rapports de ces institutions sur leurs activités au cours de la période biennale précédant la Conférence des ministres à laquelle le rapport d'ensemble est présenté. Le présent rapport porte donc sur la période 1986-1987.

2. Le rapport d'ensemble biennal sur les programmes de travail et le budget concerne les programmes de travail pour la période biennale qui suit la réunion de la Conférence des ministres à laquelle ils sont présentés. Les programmes de travail et les budgets qui y figurent se rapporteront donc à la période 1988-1989.

3. Au cours de la période biennale écoulée, les institutions parrainées par la CEA ont pour la plupart pâti non seulement d'un manque de soutien financier de la part des Etats membres qui ne versent pas à temps leurs contributions ou ne les versent pas du tout mais aussi d'une faiblesse de la participation à ces institutions. Ces retards considérables dans le versement des contributions, le peu d'Etats membres ou le non versement des contributions ont eu des effets défavorables sur l'exécution des programmes de travail. Du fait de cette situation, les programmes de travail et le budget des institutions pour la période biennale 1986-1989 ont été relativement modestes.

4. Il convient, cependant de souligner que toutes les institutions énumérées ici n'ont pas présenté leurs rapports, programmes de travail et budgets. Le groupe des institutions financières et celui du commerce et des transports n'ont été représentés que par une seule institution chacun : CCAO, AATPO respectivement à la dernière conférence des chefs de secrétariat. Ainsi le rapport biennal, les programmes de travail et les budgets des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA seront modifiés en conséquence.

5. Comme d'habitude, les activités des institutions seront examinées sous les divers groupes spécialisés dans lesquels les institutions ont été classées de la manière suivante :

a) Institutions financières :

- Banque africaine de développement (BAD)
- Centre africain d'études monétaires (CAEM)
- Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO)

b) Institutions pour la mise en valeur des ressources de la terre :

- Centre régional de formation aux techniques de levés aériens
- Centre régional de services spécialisés dans le domaine des levés, des cartes et de la télédétection
- Centre régional de télédétection (CRTO)
- Conseil africain de télédétection (CAT)
- Association africaine de cartographie (AAC)
- Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
- Centre régional africain pour l'énergie solaire
- Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique centrale

c) Institutions pour le développement et les services industriels :

- Centre régional africain de technologie (CRAT)
- Centre régional africain de conception et de fabrication techniques
- Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN)
- Institut supérieur africain de formation et de recherches techniques
- Organisation régionale africaine de propriété industrielle

d) Institutions pour la planification du développement socio-économique et la gestion :

- Regional Institute for Population Studies
- Institut de formation et de recherches démographiques (IFORD)
- Institut africain de développement économique et de planification
- Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social
- Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe

e) Institutions pour le commerce et les transports

- Fédération africaine des chambres de commerce
- Organisation internationale du café
- Association des autorités portuaires de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique du Centre
- Autorité des routes transafricaines
- Association des autorités portuaires de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
- Association des organisations africaines de promotion commerciale (AOAPC).

6. Les activités de toutes les institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA visent à renforcer tous les secteurs de l'économie africaine y compris les secteurs financiers, de la mise en valeur des

ressources de la terre, du développement industriel, de la planification du développement socio-économique et de la gestion, le secteur du commerce et des transports.

7. Les activités des institutions découlent des mandats qui leur ont été assignés dans le Plan d'action de Lagos. En outre, pour faire face à la crise économique grave du continent, certaines institutions entreprennent des activités concrètes dans des domaines prioritaires tels que l'alimentation et l'agriculture, l'agro-industrie et l'énergie, tel qu'indiqué dans le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique et le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique pour appuyer les efforts de redressement économique des pays africains.

Partie II : Rapport biennal d'ensemble 1986-1987

Institutions financières

8. Au cours de la période biennale considérée, les trois institutions financières suivantes, à savoir la Banque africaine de développement, le Centre africain d'études monétaires (CAEM) et la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest (CCAO) ont énergiquement poursuivi les objectifs pour lesquels elles ont été créées, bien qu'elles aient eu à faire face à de graves problèmes extérieurs qui ont gêné leur fonctionnement. Le présent rapport biennal ne concernera que la CCAO et dans une moindre mesure le CAEM en raison des problèmes énumérés à la partie I.

II. Réalisations et problèmes

9. Au cours de la période considérée, le Centre africain d'études monétaires a réalisé trois études importantes dans son domaine de compétence à savoir l'étude du problème de la dette africaine pour le Sommet de l'OUA; la gestion de la dette publique dans les pays africains et les marchés parallèles de change et leurs incidences sur la coopération et le développement en Afrique. Par ailleurs, une étude des accords dans le domaine des paiements et des échanges en Afrique du Nord a été réalisée au cours de la période biennale.

10. Dans le domaine de la formation, le CCAO a organisé deux cours sur l'analyse monétaire et la programmation financière pour des participants des pays membres; un de septembre à décembre 1986 et le second au cours de la même période en 1987. Le Centre a participé à un certain nombre de stages, séminaires et colloques traitant de plusieurs domaines connexes tels que la gestion macro-économique en vue de l'ajustement structurel, les problèmes de gestion des pays africains et la gestion du développement financier en Afrique.

11. Les activités du Centre au cours de la période considérée ont en outre comporté sept études dans les domaines de la gestion monétaire, de la dette et de la balance des paiements et du financement du commerce.

12. Pour ce qui est de la CCAO, des efforts ont été faits dans un certain nombre de domaines liés à l'enseignement et à la publicité (séminaires/stages) pour encourager l'utilisation accrue du système de compensation pour l'envoi des paiements de biens et de services échangés au sein de la région. Ces séminaires/stages ont été organisés avec la collaboration d'institutions comme le CAEM, l'Association des banquiers de l'Afrique de l'Ouest et la CEDEAO.

13. Malgré ces efforts, les transactions par compensation ont enregistré une tendance à la baisse au cours de la période. En 1986, les transactions sont tombées à 90,5 millions d'UCAO (Unité de compte de l'Afrique de l'Ouest, 1 UCAO = 1 DTS) alors qu'elles avaient atteint 195,3 millions d'UCAO en 1985. Une baisse de ce niveau à 81,2 millions d'UCAO a été enregistrée en 1987.

14. La proportion des transactions qui se sont mutuellement équilibrées et n'ont donc pas donné lieu à un règlement en monnaies fortes et non régionales, qui était de 16,2 millions d'UCAO en 1985 est tombée à 12,7 millions d'UCAO et à 4,8 millions d'UCAO en 1986 et en 1987 respectivement. Cela signifie en fait que la balance nette nécessitant un règlement en devises étrangères en tant que proportion des transactions totales effectuées par l'intermédiaire de la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest est restée à un niveau élevé et s'est accrue au cours de la période. Ainsi, bien que le niveau des transactions ait diminué, il y a eu un déséquilibre accru dans la structure des transactions.

15. La faiblesse des échanges à l'intérieur de la région en Afrique de l'Ouest s'explique essentiellement par des facteurs structurels liés à un secteur industriel sous-développé et introverti qui satisfait à peine la demande intérieure ainsi qu'à des secteurs agricoles et miniers tournés vers l'exportation outre-mer avec peu de possibilités pour des échanges à l'intérieur de la sous-région. Au cours de la période considérée, ces facteurs ont été aggravés du fait de la détérioration de la balance des paiements et de la lourde dette extérieure qui a eu des effets défavorables sur la production en raison d'un manque de devises étrangères pour importer les matières premières essentielles et les pièces de rechange. La baisse en valeur des transactions effectuées par l'intermédiaire de la CCAO en 1986 et en 1987 est également due au règlement tardif de la dette nette par certaines banques centrales membres dont les pays ont connu de graves déficits de leurs balances de paiement. Cette situation a entraîné une réaction à court terme de banques créditrices et débitrices visant à réduire les risques encourus ou leur endettement, selon le cas. Malgré cette évolution défavorable, le Comité des changes et de la compensation (c'est-à-dire la gestion) a intensifié ses efforts de façon à trouver des mesures à court et à long terme permettant au CCAO d'être mieux à même de poursuivre ses objectifs auxquels les banques membres demeurent fermement attachées.

Institutions pour la mise en valeur des ressources de la terre

Introduction

16. Les institutions de la CEA pour la mise en valeur des ressources de la terre ont, au cours de la période considérée, accompli des progrès considérables pour ce qui est du redressement économique de l'Afrique malgré les graves difficultés financières que les Etats membres de ces institutions ont connues.

Réalisations

17. Au cours de la période biennale 1986-1987, les activités des institutions s'occupant de la mise en valeur des ressources de la terre ont porté essentiellement sur la formation et les services techniques. Les tableaux I et II indiquent les activités de formation et de services techniques qui ont été réalisées par diverses institutions.

18. Le tableau I indique que 475 personnes ont été formées dans diverses disciplines allant de la photogrammétrie qui comprend la télédétection, l'entretien de l'équipement de levés à la mise en valeur des ressources minérales.

19. Le tableau II indique le type et le nombre de services techniques que ces institutions ont fournis à certains pays. Sont particulièrement importants les services qui ont permis d'économiser et d'acquérir des devises étrangères. Ce fait a contribué concrètement au développement économique des pays qui ont bénéficié des services techniques.

Institutions pour le développement et les services industriels

Introduction

20. Les activités des institutions pour le développement et les services industriels (IDSI) au cours de la période considérée ont visé à accélérer le rythme du développement industriel en Afrique. Comme pour d'autres institutions, ces activités découlent du mandat figurant dans le Plan d'action de Lagos. Les IDSI ont également réagi efficacement à la crise économique que traverse l'Afrique en entreprenant des activités concrètes dans des domaines prioritaires tels que l'alimentation et l'agriculture, l'agro-industrie et l'énergie. Ce sont des domaines prioritaires qui ont été énumérés dans le Programme prioritaire et le Programme d'action des Nations Unies dans le but d'appuyer les efforts de redressement économique des pays africains.

Réalisations

21. Le groupe des IDSI tant individuellement que collectivement a entrepris des activités aux niveaux national et régional dans les domaines suivants :

a) Etudes de faisabilité, centres de démonstration, prototypes d'équipements dans les secteurs alimentaire et énergétique;

b) 382 cadres techniques formés dans les domaines de l'élaboration des normes, à la planification grâce par exemple à des ateliers pour la formation de groupes en entreprise et à des détachements tenant compte des besoins de l'environnement technologique africain;

c) 436 normes régionales africaines portant sur divers domaines industriels et économiques ont été élaborées;

d) Renforcement des institutions nationales des Etats membres dans les domaines de la politique et de la planification technologiques, de la conception et de la fabrication techniques, de la normalisation et du contrôle de la qualité.

22. Collectivement, les activités du groupe ont été les suivantes :

a) Projet de moteurs électriques : Une mission d'enquête commune a été effectuée au Zaïre et en Zambie sur l'utilisation du cuivre local pour la fabrication de moteurs électriques;

b) Matériel d'écoassage du maïs et de broyage du riz : Les projets communs CRAT/ARCEDEM sur la mise au point de matériels pour l'écoassage du maïs et le broyage du riz à la suite de travaux de démonstration effectués par le CRAT en sont au stade de la fabrication;

c) Normalisation : Les IDSI ont participé à l'élaboration de normes régionales africaines par l'ORAN par l'intermédiaire de ses comités techniques. Un projet commun ORAN/ARCEDEM en vue de reproduire divers types de camions et de remorques est en cours d'exécution;

d) Formation : Divers programmes de formation, notamment des stages, des séminaires, la formation de groupes en entreprise, les détachements ont été organisés par le groupe. Les efforts visant à organiser des activités de formation se sont heurtés à des contraintes budgétaires;

e) Information et documentation : Des activités communes dans le domaine de l'information et de la documentation visant à définir un système commun pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information concernant les Etats membres et la région dans son ensemble ont été entreprises. Par ailleurs, le Groupe participe activement aux travaux du Comité permanent de l'harmonisation et de la normalisation des systèmes de documentation et d'information des institutions parrainées par la CEA.

Institutions de planification et de gestion du développement socio-économique

Introduction

23. Le Groupe participe activement à la formation et au perfectionnement des compétences en vue d'améliorer les résultats en ce qui concerne l'exécution des plans et programmes de développement.

Réalisations

24. Dans le domaine de la formation, l'Institut de gestion des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ESAMI) et le Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social (ACARTSOD) ont organisé des programmes de formation à la gestion de courte durée ainsi que des cours de formation à la planification et à l'administration dans le domaine social alors que le RIPS et l'IFORD ont organisé des cours de formation dans le domaine des questions démographiques.

25. L'ESAMI a organisé 173 programmes de formation auxquels ont participé plus de 3 660 stagiaires s'occupant de divers domaines de la gestion. Pour étendre ces activités aux Etats de l'Afrique australe, l'Institut a ouvert un bureau à Harare en 1987 et la formation a été décentralisée au niveau de divers centres dans les pays membres.

26. L'ACARTSOD a assuré la formation de plus de 450 participants de 39 pays aux niveaux national, sous-régional et régional.

27. L'IFORD a décerné un diplôme d'études démographiques à 30 étudiants de 13 Etats membres francophones et d'un Etat non membre. Depuis 1987, 34 autres étudiants ont commencé un cours de deux ans à l'Institut. Par ailleurs, le RIPS a assuré la formation de stagiaires de pays africains anglophones à trois niveaux, à savoir :

a) Un cours de 12 mois préparant à la maîtrise pour 33 étudiants venant de 10 pays;

b) Un cours débouchant sur un doctorat pour 11 candidats;

c) Un cours débouchant sur un doctorat d'études démographiques pour trois candidats. Ce dernier programme se poursuit de façon satisfaisante.

28. Les deux instituts ont en outre organisé des cours de formation ponctuels à la demande des Etats membres et des institutions.

29. Dans le domaine de la recherche, les institutions ont effectué des travaux de recherche originaux, d'analyse et d'évaluation visant essentiellement à appuyer leurs programmes de formation et à répondre aux besoins de développement de leurs Etats membres. Les travaux de recherche de l'ESAMI ont consisté surtout en la mise au point de matériels de formation locaux, en des études spécifiques et porté sur les problèmes de gestion des entreprises publiques. L'IFORD a lancé un nouveau projet sur les villes d'importance moyenne du Cameroun et publié plusieurs études et articles sur la mortalité des nourrissons et des enfants dans cinq pays membres. Le RIPS a continué à entreprendre des travaux de recherche sur les estimations de la fécondité et de la mortalité dans des conditions de non stabilité et publié des documents dans ce domaine.

30. Le Groupe a reconnu qu'il importait de continuer à échanger des informations et des résultats de recherche grâce à des séminaires et à des conférences.

31. Chaque institution, dans son domaine de compétence, fournit des services consultatifs aux Etats membres et aux organisations sur demande. C'est ainsi que l'ESAMI a fourni plus de 10 services consultatifs à diverses organisations des Etats membres. Le Groupe a reconnu la nécessité de collaborer dans les domaines d'intérêt commun, d'améliorer et de renforcer les moyens institutionnels lors de la prestation de services consultatifs.

Problèmes

32. Les institutions ont pour la plupart connu plusieurs difficultés qui ont entravé leur développement dont notamment la faiblesse du nombre des Etats membres, ce qui a limité les ressources dont les institutions pouvaient disposer ce qui a, à son tour, gêné le recrutement du personnel nécessaire et la mise en place des infrastructures indispensables. Par ailleurs, les institutions ne se sont pas développées comme prévu du fait que les organismes et les pays donateurs ne leur fournissent pas de soutien sous le prétexte qu'elles n'arrivent pas obtenir le soutien des pays membres. Il est donc vivement recommandé que les pays membres qui ne l'ont pas encore fait adhèrent aux institutions.

33. En second lieu un certain nombre de pays membres ne versent pas du tout leurs contributions et d'autres les versent tardivement si bien que les institutions ne peuvent exécuter leurs programmes au cours d'un exercice donné. Il est donc recommandé vivement que les pays membres versent leurs contributions à temps pour permettre aux institutions de fournir des services aux Etats membres rapidement et efficacement.

Partie III : Programmes de travail et budgets pour 1988-1989

34. Les institutions ont tenu compte des problèmes liés à la crise économique en Afrique et ont élaboré leurs programmes de travail et leurs budgets de façon à résoudre ces problèmes, ceci en application des mandats du Plan d'action de Lagos, du Programme prioritaire et du Programme d'action des Nations Unies. Les programmes de travail des instituts visent à promouvoir un développement accéléré dans les divers domaines d'activités. Cependant, étant donné que certaines institutions n'ont pas présenté leurs programmes de travail et budgets, il n'y aura pas de programmes de travail et de budgets pour les groupes suivants :

- a) Groupe pour la mise en valeur des ressources de la terre;
- b) Groupe pour le développement et les services industriels;
- c) Groupe pour la planification du développement social et la gestion.

35. Les activités du Groupe pour la mise en valeur des ressources de la terre susceptibles de contribuer à résoudre certains des problèmes susmentionnés peuvent être classées sous les groupes suivants : a) programmes de formation et b) services techniques.

36. Les programmes de formation ont pour principal objectif de former la main-d'oeuvre nécessaire pour la prospection et l'exploitation des ressources naturelles en Afrique. C'est ainsi que le Centre régional de formation aux techniques des levés aériens assurera grâce à son programme de formation de longue durée, la formation de 110 Africains dans des domaines spécialisés de la photogrammétrie, de la télédétection, de la cartographie et de la photographie aérienne. Un programme de formation de courte durée permettra en outre de former 150 Africains dans les domaines spécialisés susmentionnés. De même, environ 600 Africains subiront une formation spécialisée au Centre régional de services spécialisés dans le domaine des levés, des cartes et de la télédétection grâce à des stages et à des séminaires dans les domaines de la télédétection, de la géodésie, de la cartographie par satellite, de la réparation et de l'entretien des instruments. En outre, le CRTO organisera des cours pour les applications de la télédétection dans les domaines suivants : gestion des ressources minérales, prévision des récoltes, pertes après récolte et sécurité alimentaire. Le Centre régional africain pour l'énergie solaire prévoit de sensibiliser les Etats membres africains grâce à des séminaires de démonstration, des stages, des réunions et des expositions sur les applications et les avantages de l'énergie solaire. En outre, le Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ESAMRDC) et le Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique du Centre (CAMRDC) assureront la formation en cours d'emploi d'Africains travaillant sur des projets de prospection et de mise en valeur de ressources minérales.

37. Le Groupe pour la mise en valeur des ressources de la terre fournira aussi des services techniques aux Etats membres cherchant à trouver des solutions immédiates aux problèmes en matière de ressources de la terre pour lesquels l'Afrique ne dispose pas des compétences techniques nécessaires. C'est ainsi que le Centre régional de formation aux techniques des levés aériens exécutera des projets de topographie au Nigéria, des projets d'établissement de cartes pour l'utilisation des terres dans le bassin de la Volta, dans les régions du Ghana et du Dagana, au Sénégal et créera aussi une base de données cartographiques informatisées en vue de l'élaboration d'atlas nationaux dans certains pays africains. Le RCSSMRS exécutera les projets suivants au cours de la période biennale : projets de systèmes d'alerte avancée conjointement avec les pays membres de l'IGADD et de la SADCC, dans la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, mise en place et exploitation d'un système d'information géographique et de prévision des rendements des cultures au Soudan en tant que projet-pilote et aidera certains pays africains à réaliser leur photographie aérienne. Le CRTO exécutera aussi des projets relatifs à la sécheresse et à la désertification, à la surveillance du couvert forestier et les équilibres régionaux entre l'agriculture et l'élevage dans la savane forestière. Le CAMRDC et l'ESAMRDC exécuteront aussi divers projets de mise en valeur des ressources minérales au cours de la période biennale dans les pays suivants : Angola, Comores, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Burundi, Congo et Zaïre.

38. Les programmes de travail du Groupe pour le développement et les services industriels seront les suivants :

a) Mise au point et promotion de techniques pour la production alimentaire, la réduction des pertes après récolte, la production d'énergie à partir de sources d'énergie nouvelles et renouvelables et fabrication de biens d'équipement;

b) Conception et fabrication de machines et de prototypes;

c) Mise au point de normes régionales, contrôle de la qualité, activités d'homologation et météorologiques;

d) Perfectionnement du personnel grâce à la formation de cadres techniques.

39. En ce qui concerne le Groupe pour la planification et la gestion du développement social et la gestion, le RIPS et l'IFORD continueront à organiser des cours de formation débouchant sur la maîtrise et le doctorat. Des cours de formation ponctuels seront organisés à la demande des Etats membres. Dans le domaine de la gestion, l'ESAMI a prévu d'organiser 200 programmes de formation à l'intention d'environ 4 000 participants pour la période 1988-1989. En outre, si les instituts disposent d'un personnel accru pour les services consultatifs, ils renforceront leurs activités de consultance (voir les appendices pour les détails).

Estimations budgétaires

40. Du fait que la plupart des institutions n'ont pas fourni d'estimations budgétaires, le tableau III ne donne des estimations que pour les institutions qui ont fourni des estimations budgétaires. La ventilation du budget entre crédits ordinaires et extrabudgétaires permet de voir dans quelle mesure une institution donnée peut mobiliser des ressources supplémentaires pour compléter les contributions des Etats membres. Compte tenu de la situation économique dans les Etats membres, les institutions parrainées par la CEA ont été obligées de renforcer leurs moyens de dégager des recettes de façon à réduire le fardeau financier des Etats membres.

Tableau 1 : Activités de formation des institutions s'occupant des ressources de la terre au cours de la période biennale 1986-1987

A. Centre régional de services spécialisés dans le domaine des levés, des cartes et de la télédétection

<u>Cours</u>	<u>Nombre de participants</u>	<u>Pays bénéficiaires</u>
Formation en cours d'emploi aux applications de la télédétection	111	Burundi, Comores, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Maurice, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie
Initiation à la télédétection	21	Rwanda
Stage sur l'application de la télédétection à l'écologie marine	15	Seychelles
Stage sur l'application de la télédétection à l'inventaire des forêts	18	Tanzanie
Formation en cours d'emploi aux techniques de photographie par satellite	44	Kenya, Tanzanie, Zambie
Formation en cours d'emploi à la coopération et à l'entretien du matériel de levés	30	Kenya, Somalie, Zambie, Nigéria
Total	239	

Tableau 1 : Activités de formation des institutions s'occupant des ressources de la terre au cours de la période biennale 1986-1987 (suite)

<u>Cours</u>	<u>Nombre de participants</u>	<u>Pays bénéficiaires</u>
B. <u>Centre régional de formation aux levés aériens</u>		
1. Opérateurs	11	Mali, Nigéria
2. Techniciens	13	Bénin, Ghana, Nigéria, Sénégal
3. Technologues	18	Bénin, Burkina Faso, Nigéria, Sénégal
4. Photo-interprètes	2	Burkina Faso
<u>Stages</u>		
5. Photogramétrie pratique	31	Nigéria
6. Levés et calculs cartographiques	16	Nigéria
7. Applications à la télédétection	10	Nigéria
Total	101	
C. <u>Centre régional de télédétection (CRTO)</u>		
1. Télédétection	31	Congo, Guinée, République centrafricaine, Mauritanie, Burkina Faso, Bénin, Mali, Niger, Tchad, Sénégal, Cameroun
2. Applications de la télédétection à l'agriculture	28	Ghana, Sierra Leone, Libéria
Total	59	

Tableau 1 : Activités de formation des institutions s'occupant des ressources de la terre au cours de la période biennale 1986-1987 (suite)

D. Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique centrale				
	<u>Cours</u>	<u>Nombre de participants</u>	<u>Pays bénéficiaires</u>	
1.	Séminaire sur l'application de la télé-détection à la prospection minérale	27	Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale, Tchad, Zaïre	
2.	Atelier sur l'application de la géochimie à la prospection minérale	25	Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale, Tchad, Zaïre, Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée	
..	Colloque sur l'exploitation de l'or à petite échelle	24	Cameroun, Congo, Gabon, Guinée-équatoriale, Tchad, Zaïre, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire	
	Total	76		

Tableau 2 : Activités de service technique effectuées par les institutions pour la mise en valeur des ressources de la terre au cours de la période biennale 1986-1987

A. Centre régional de services spécialisés dans les domaines des levés, des cartes et de la télédétection		
<u>Activités</u>	<u>Nombre de matériel</u>	<u>Remplacement du matériel en dollars E.-U.</u>
1. Réparation et calibrage du matériel de levés	144	2 635 180
2. Activités rémunératrices		
a) Carte de répartition du bétail en Afrique (OUA)	Non qualifié	19 000
b) Photographie aérienne	Non qualifié	
- Kenya		25 300
- Tanzanie		22 000
c) Prévision de rendement des cultures au Soudan	Non qualifié	150 000
d) Vente d'images par satellite	Non qualifié	45 000
Revenu net total		<u>261 300</u>
B. Centre régional de formation aux techniques des levés aériens		
<u>Activités</u>	<u>Pays bénéficiaires</u>	
1. Services consultatifs en photogrammétrie	Cameroun, Bénin, Ghana	
2. Cartographie de l'utilisation des terres	Sénégal	
3. Production de mosaïques et topographie au cours d'une tournée à Abuja	Nigéria	

Tableau 2 : Activités de service technique effectuées par les institutions pour la mise en valeur des ressources de la terre au cours de la période biennale 1986-1987 (suite)

C. Centre pour la mise en valeur des ressources minérales de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe

<u>Projet</u>	<u>Bénéficiaires</u>	<u>Coût en dollars E.-U.</u>
1. Inventaire des matières premières minérales industrielles	Ethiopie, Tanzanie, Ouganda	32 000
2. Utilisation de matières premières minérales locales comme engrais et pour la préparation du sol	Ethiopie, Tanzanie et Ouganda	50 000
3. Planification et conception de la mine Lega Dembi	Ethiopie	30 000
4. Evaluation économique de la mine de phosphates de Minjinga	Tanzanie	5 000
5. Evaluation du rapport d'exploration géophysique	Ouganda	3 000
6. Investigations géohydrologiques du champ de sel du lac Kative	Ouganda	5 000
Total		<u>125 000</u>

Tableau 3 : Estimations budgétaires des institutions régionales et sous-régionales parrainées par la CEA pour 1988-1999

<u>Institutions</u>	<u>Ordinaire</u>	<u>Extrabudgétaire</u>	<u>Total</u>
	<u>\$ E.-U.</u>	<u>\$ E.-U.</u>	<u>\$ E.-U.</u>
A. Finances			
CAEM	-	-	3 374 544,14 UC
B. Ressources de la terre			
RECTAS	1 582 284	1 457 936	3 040 220
RCSSMRS	3 821 524	9 975 993	13 797 517
ARCSE 1/	302 250	-	302 250
C. Développement et services industriels			
ARCEDEH	5 622 800	565 000	6 187 800
ORAN	677 000	2 152 000	2 829 000
AIHTTR	2 172 639	2 152 000	2 172 639
ARIPO	357 700	-	357 000
D. Développement économique et social			
RIPS	44 087 828 Cédis	1 416 900	-
IFORD	-	-	1,7 million
ESAMI	-	-	4,6 millions
E. Commerce et transports			
Association des autorités portuaires de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale (PMAWCA) 1/	-	-	358 500

1/ Les estimations budgétaires sont relatives à l'année 1988 uniquement.